L'ajournement

Un des aspects déplorables de toute cette affaire, c'est la raison de cette décision. Est-ce simplement pour mettre en œuvre la politique qui avait été établie autrefois, alors qu'elle était peut-être justifiée, ou pour répondre aux préoccupations et besoins des députés libéraux qui représentent ces diverses régions de la Nouvelle-Écosse? C'est pourquoi il importe de remonter au début de l'affaire.

Avant 1979, le gouvernement libéral a proposé de décentraliser ses services, ce qui aurait entraîné des conséquences, bien sûr, pour les fonctionnaires mutés à ces nouveaux endroits. En 1979, le très honorable Joe Clark a pris le pouvoir et ces propositions ont été remises à l'étude. Le président du Conseil du Trésor de l'époque a alors décidé que, par souci d'économie, certaines des propositions de décentralisation seraient abandonnées. L'une d'entre elles, soit celle de l'ex-ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qui voulait implanter ailleurs les services de la Direction de la sécurité du revenu à trois endroits au Canada, a été abandonnée. En 1979, le projet de déplacer des employés de Halifax à Sydney a été non seulement remis, mais abandonné.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) a révisé cette proposition en juin 1982, pour deux raisons. Elle a dit, premièrement, qu'elle voulait intégrer le personnel qui s'occupe du Régime de pensions du Canada, des allocations familiales et de la sécurité de la vieillesse et, deuxièmement, qu'elle voulait aider à créer des emplois.

L'Alliance de la Fonction publique du Canada a répondu à tous les points de la proposition du ministre concernant ces déménagements. Elle a signalé que ces déplacements coûteraient 34 millions de dollars et que cet argent serait mieux employé s'il servait à la création d'emplois et à d'autres programmes. Il n'en fallait pas plus comme réponse. Il était aussi clair que ces déplacements ne contribueraient en rien à rendre la gestion des programmes plus efficace.

• (1750)

Comme le sait mon collègue, le député de Cape Breton-The Sydneys, j'ai la plus vive admiration pour la région du Cap-Breton et les gens qui y vivent. Toutefois, Halifax est la capitale de la Nouvelle-Écosse. C'est le point central de la province et des programmes de ce genre ont plus de chance d'être mieux administrés à partir de cet endroit.

Toutefois, monsieur le Président, là n'est pas mon seul souci. Le fait est qu'il y a un élément humain en cause. Le transfert touche plus de soixante fonctionnaires, pour la plupart des employés de bureau à faible salaire. En fait, plus des deux tiers d'entre eux gagnent entre \$14,000 et \$21,000 en tant qu'employés de bureau. Ces personnes ne sont pas du genre à pouvoir se réinstaller facilement dans une toute autre partie de la province, dans un milieu totalement différent. Dans la plupart des cas, ils font partie de familles qui ne déménageraient pas, font office de second gagne-pain et, pour ce qui est de certains d'entre eux, préféreraient rester avec leur conjoint dans la région où ils ont peut-être vécu toute leur vie. Nonobstant ces considérations humanitaires, les hauts fonctionnaires, aidés et soutenus en cela par leurs maîtres politiques, ont persisté à exiger ce déménagement.

J'exhorte le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, de qui cette affaire semble relever, et le président du Conseil du Trésor (M. Gray), puisque cela intéresse dans une certaine mesure le Conseil du Trésor aussi, d'abandonner

immédiatement ce projet inutile. Je crois savoir que 17 des 23 employés qui sont touchés par le déménagement et à qui l'on a dit qu'ils devaient quitter Halifax et s'installer à Sydney ont refusé de le faire. Les règlements du Conseil du Trésor leur donnent droit à certains avantages mais, de façon générale, ils ne pourront pas en profiter parce qu'il n'y a pas d'emplois disponibles dans la Fonction publique fédérale dans la région de Halifax ni, d'ailleurs, dans le reste de la Nouvelle-Écosse ou de la région de l'Atlantique. Ces employés ne pourront pas profiter vraiment des postes vacants qui pourraient se présenter de temps à autre. Dans la plupart des cas, ils perdront tout simplement leur emploi. Quant aux fonctionnaires qui acceptent de déménager, ils se retrouveront dans un milieu qui pourrait leur être hostile à cette époque de leur vie.

J'exhorte donc les autorités gouvernementales à abandonner ce projet de déménagement, à examiner la situation dans son ensemble et à décider que l'intérêt du public exige que ces employés restent à Halifax.

M. Russell MacLellan (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je suis très heureux de répondre aux questions soulevées par le député de Halifax-Ouest (M. Crosby). Je peux lui garantir que les fonctionnaires qui déménageront de Halifax à Sydney ne se retrouveront pas dans un milieu hostile. De fait, ils seront accueillis à bras ouverts comme tous ceux qui visitent l'Île du Cap-Breton. Entre 75 et 85 employés devront déménager.

Ce projet de décentralisation est bien important pour Sydney, où le taux de chômage est très élevé, comme dans toute la région industrialisée du Cap-Breton. Cette décentralisation créera non seulement une présence fédérale sur l'Île du Cap-Breton de même que les emplois dont la région a grandement besoin, mais puisque ces emplois sont au centre-ville de Sydney, cela favorisera en même temps le réaménagement de ce quartier.

Le député a raison sur un point. Le président du Conseil du Trésor dans l'ancien gouvernement conservateur a effectivement annulé la décentralisation des services du ministère de la Santé et du Bien-être social de Halifax à Sydney. Les députés peuvent bien prétendre qu'il y a du favoritisme politique dans les circonscriptions représentées par des libéraux; pour ma part, l'exemple le plus flagrant de favoristisme politique que j'ai jamais vu a été l'annulation de la décentralisation de certains services à l'époque du gouvernement Clark, seulement dans le cas où cette décentralisation devait profiter à des circonscriptions représentées par un député libéral.

L'argent qui sera dépensé pour cette décentralisation n'aurait pas pu être mieux utilisé, monsieur le Président. Il s'agit de créer des emplois permanents qui auront un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie de la région industrialisée du Cap-Breton. Les fonctionnaires qui travaillent actuellement à Halifax et dont le revenu est garanti, monsieur le Président, ont été prévenus de cette décentralisation. Celle-ci ne commencera pas avant le mois de décembre. Les fonctionnaires concernés ont reçu l'assurance qu'ils auraient la priorité quand d'autres postes de la Fonction publique fédérale deviendront vacants à Halifax. On m'a affirmé qu'il était très improbable qu'un de ces fonctionnaires ne trouve pas un autre emploi. Nous avons d'un côté la région industrielle du Cap-Breton, où le taux de chômage est très élevé, et, de l'autre côté,